



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Le **mardi 4 juillet 2023 à 18 heures**, les membres de l'association de la Bonne Entente Salloise (la BES) se sont réunis, à la salle Le Cube de Salles d'Aude, en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sur convocation de la Présidente en date du 5 Juin 2023.

L'assemblée était présidée par Madame Pascale ROUALLAND, présidente de l'Association. Elle est assistée de la secrétaire de séance, Madame Carole ASHTON, secrétaire adjointe de l'association, ainsi que des membres du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les 156 membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, soit au total 198 adhérents.

Plus de 60 % des adhérents à jour de cotisation étaient présents ou représentés, la Présidente déclare alors que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente accueille Monsieur Jean-Luc Rivel, Maire de Salles d'Aude.

Madame Harmonie Marty a démissionné de son poste de Vice-présidente. Pour la remercier de son travail au sein du bureau pendant de nombreuses années, elle reçoit une carte cadeau et les remerciements de tous.

Jack Detante et Philippe ESPANOL ont été désignés en qualité de vérificateurs des comptes.

Madame la Présidente continue la séance en rappelant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election des membres du CA, suite au tiers sortant
- Budget prévisionnel
- Programme prévisionnel des animations
- Questions diverses.



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

I. Le rapport moral

Il est présenté par la Présidente de l'Association qui remercie tous les adhérents présents ou représentés et tout particulièrement tous les bénévoles qui ont œuvré pendant l'année entière pour faire vivre la BES.

Monsieur le Maire confirme que les locaux des Bains Douches nous restent destinés. Les travaux ont avancé mais à petite vitesse. Dans tous les cas, le club de rugby a reçu par lettre recommandée l'injonction de quitter les lieux mi-septembre 2023. La mairie devra remettre les lieux en état et donc notre association devrait avoir accès à ces locaux d'ici octobre 2023.

La gestion de l'association :

- Communication :

Evolution de la communication de l'association :

- ✓ Les membres sont désormais habitués à recevoir nos communications par email avec la plateforme MailChimp.
- ✓ Notre compte Facebook a plus de **650** abonnés (36% de progression) avec toujours beaucoup d'extérieurs qui nous suivent. C'est une belle visibilité pour nous.
- ✓ Le site internet de la BES est consulté régulièrement principalement les diaporamas des activités effectuées avec 62 diaporamas et 4 vidéos.

La présidente remercie Bernard Bounoure qui a mis à jour la page « Rando » toutes les semaines et réalise la plupart des diaporamas jusqu'en décembre et Carole Ashton qui a continué la mise à jour de la page rando et des petites annonces à partir de janvier 2023.

- ✓ La présidente remercie aussi Catherine et Philippe Leouffre pour le kakémono, le fanion pour nos visites et la bannière pour les dentelières, qui nous ont été offerts par une de leur connaissance.

- Adhérents :

La secrétaire, Marianne Espanol, indique que l'Association comprend actuellement **318 adhérents** dont 96 nouveaux soit environ **24%** d'augmentation et précise leur répartition géographique, **60 % de Sallois**. Nous n'étions que 219 adhérents en 2019.

Nous sommes une association européenne avec des adhérents néerlandais, allemands et anglais.

- Animations de la saison 2022-2023 et Vie des sections :

La secrétaire présente le tableau de la rétrospective des animations 2022-2023 ainsi que celui des activités régulières de la semaine.



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Nous avons des activités ouvertes à tous avec plus de 650 personnes qui ont participé aux nuits des 6 trouilles le 31 octobre 2022, la conférence patrimoine avec plus de 110 personnes et le vide-greniers avec 90 exposants.

Les activités internes à la BES, les rando-resto et les auberges espagnoles ont beaucoup de succès

Les voyages avec agence de voyage « groupe » ont rapidement été complets.

Le premier tournoi de pétanque a regroupé 32 joueurs et a eu un vrai succès.

En partenariat avec la commune nous avons participé au téléthon en vendant notre paëlla, au relais des 5 clochers avec des coureurs et des volontaires et au marché des producteurs avec l'organisation d'un vide-greniers et d'un bal traditionnel.

Les mini-séjours et les visites culturelles demandent beaucoup de travail pour les organisateurs. Elles ont été moins suivies du fait, nous supposons, du nombre d'activités proposées et de la situation économique que nous connaissons tous.

Nous avons eu une nouvelle section en anglais pour les intermédiaires et une nouvelle section Vélo santé. Les deux ont eu un vrai succès.

Monsieur le Vice-président, Jean-Paul Chambonnière prend la parole pour parler de la section randonnée et lancer un appel aux volontaires. La section a besoin de volontaires pour faire les reconnaissances puis guider et animer les randonnées.

Madame La Présidente a présenté les responsables de section et les remercient de leur implication dans la vie de l'association.

A l'issue des présentations, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II. Le rapport Financier

Madame La Présidente nous informe que l'association a changé de banque. L'association a quitté la Banque Postale pour la Banque Populaire avec une personne dédiée aux associations basée dans notre agence locale à Coursan. Ce service de proximité fait une vraie différence au quotidien pour l'association.

La trésorière, Jocelyne Alarcon, présente les tableaux suivants :

- Avoirs de la BES
- Participation BES aux Sorties et Voyages
- Bénéfices des manifestations



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Subventions et dons
- Compte de résultat sur 3 ans

La BES a participé à hauteur de 2 334 € aux sorties et animations.

Les manifestations ont rapporté au total 4197 € à l'association qui pourront être réinjectés dans les sorties et voyages l'année prochaine.

Nous avons reçu, pour la saison 2022-2023, une subvention et dons pour 2 100 € :

- une subvention annuelle de 1000 € attribuée par la Mairie de Salles d'Aude qui n'a pas toujours pas été encaissée à cause du changement de banque.
- Mont Image Solutions : 300 €
- Crédit Agricole : 300 €
- Pâtisserie l'Occitane : 150 €
- Ode au Soleil : 100 €
- Pech Céleyran : 250 €

Monsieur Le Maire confirme une augmentation de notre subvention annuelle à 1300 € pour l'année 2023/2024.

La présidente remercie tous les donateurs et la mairie.

Le tableau compte de résultat fait apparaître un exercice 2022-2023 bénéficiaire de **4680 €**.

Cette somme se justifie par les dons, les bénéfices des manifestations, le grand nombre d'adhérents cette année et l'augmentation de la cotisation à 20 € alors que l'an dernier elle était à 10 € pour les anciens à cause du Covid.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés point par point par Messieurs Jack Detante et Philippe Espanol en présence de Madame Jocelyne Alarcon et Madame Nadine Beausoleil le 3 juillet 2023.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Monsieur Jack Detante qui confirme la parfaite régularité des écritures et de sa gestion. Il précise la tenue rigoureuse de la comptabilité et la bonne santé financière de l'association et propose que soit donné quitus à la trésorière pour la gestion des comptes de l'exercice 2022-2023.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

III. Election des membres du CA

Le CA est actuellement composé de 16 membres. Un tiers est renouvelable chaque année.

Membres sortants :



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Jean-Paul Chambonnière
Nathalie Couffrant
Marianne Espanol
Régine Légier
Jaqueline Ferrié ne renouvelle pas sa candidature
Harmonie Marty démissionnaire depuis le 29 mars 2023

Monsieur Bernard Bounoure a démissionné le 5 décembre 2022.

Un appel à candidature a été adressé à tous les adhérents par Marianne Espanol le 03 avril 2023.
Personne n'a adressé sa candidature.

Carole Ashton et Marie-Christine Ventalon ont rejoint le bureau en cours d'année par cooptation.
L'Assemblée Générale Ordinaire a voté à main levée pour confirmer leurs nominations au poste de secrétaire adjointe et de trésorière adjointe respectivement.

Le dépouillement des votes est réalisé par Alain Pradat, Guy Maeght, Monique Chambonnière et Christian Gouin. Résultats : avec seulement 14 bulletins rayés, les candidats ont donc obtenus les 30% des votes exprimés à l'AGO nécessaire pour être élus.

Les nouveaux élus au CA sont :

Jean-Paul Chambonnière
Nathalie Couffrant
Marianne Espanol
Régine Légier

Suite à cette élection le CA se retire quelques minutes pour élire le bureau. La présidente lance le diaporama illustrant les activités de la saison qui vient de s'écouler.

Nouvelle composition du bureau :

Présidente	Madame Pascale ROUALLAND
Vice-Président	Monsieur Jean-Paul CHAMBONNIERE
Trésorière	Madame Jocelyne ALARCON
Trésorière Adjointe	Madame Nadine BEAUSOLEIL
Trésorière Adjointe	Madame Marie-Christine VENTALON
Secrétaire	Madame Marianne ESPANOL
Secrétaire Adjointe	Madame Carole ASHTON

IV. Budget prévisionnel

Madame Jocelyne Alarcon présente le budget prévisionnel. Certains postes ont augmenté du fait du



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

grand nombre d'adhérents.

La **cotisation annuelle** est votée et restera à 20€ pour la **saison 2023-2024** et pourra être payée par virement.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

V. **Programme prévisionnel d'animations**

Carole Ashton présente le nouveau calendrier prévisionnel pour la saison 2023-2024. Les dates ne seront définitives qu'après la réunion « des salles » avec la mairie et confirmation avec les voyageurs.

Le voyage en Italie est prévu sur la deuxième quinzaine de septembre 2024 et sera lancé d'ici la fin de l'année 2023, bien que ce soit une animation pour la saison suivante 2024/2025.

Le forum des associations aura lieu le 08 septembre 2023, les adhérents pourront s'y inscrire pour la nouvelle saison 2023/2024. Les absents pourront payer leur cotisation par virement. La carte d'adhérent sera peut-être dématérialisée.

VI. **Questions diverses** : aucune

Monsieur Jean-Luc Rivel prend la parole pour remercier la Présidente et félicite le Bureau, le CA, les bénévoles pour le dynamisme et la bonne santé de l'association.

Concernant la répartition des salles municipales, la commune est forte de 41 associations et la mairie essaie de les répartir au mieux.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Pascale Roualland, Présidente de la séance, clôture l'assemblée générale ordinaire à 19h40.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par la Présidente de séance et la secrétaire de séance.

A Salles d'Aude, le 10 juillet 2023

La Présidente de l'association
Pascale Roualland

La Secrétaire de séance
Carole Ashton